

Lundi 5 octobre 2020 à 9h30 à la médiathèque Georgette Milhau, prochaine réunion de la commission culture et médiathèque.

Compte-rendu du biblioremix du 25 août 2020

11 personnes le matin - 6 personnes l'après-midi

Choses qui plaisent ou déplaisent à la médiathèque Georgette Milhau

Les + en quelques mots	Les – en quelques mots
Idéale	Pas assez ouverte (6)
Vivante	Pas assez d'animations (réfléchies, sensées, continues...) (5)
Choix	Aménagement vieillot (4)
Inspirante	Trop petite, manque d'espace
Ouverte	Pas assez de choix (2)
Culture	Trop chère (1)
Rencontre	Pas assez fréquentée (2)
Accessibilité	Coin toilette minable
Convivialité (2)	Manque de bénévoles impliqués
	Horaires inadaptés (notamment pour les personnes qui travaillent à l'extérieur et les scolaires (collège et lycée)

(les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de personnes ayant donné cette réponse)

Qu'est-ce que le public (jeune et adulte) aimerait trouver à la médiathèque

Du choix dans les documents (6)
Un bon accueil même si réduit (6)
Un emplacement central et visible (4)
Une terrasse bien aménagée (couverte)
Un espace de convivialité (café-boissons) (2)
Des services (impression, plastification, accès internet, soutien informatique)
Accueil des scolaires (école communale)
Des relations avec les lecteurs
Des tarifs abordables
Elle existe, elle peut évoluer
Elle est utile

La fonction de « bibliothécaire »

Coordinateur (trice)
- de ce qui se passe dans le village /la CCLL/ le Département/ le Pays Coeur d'Hérault
- d'une équipe (collègues ou bénévoles)

Conseille et oriente

Est à l'écoute du public et des tendances

Est force de proposition d'animation et de politique documentaire

Nous sommes en 2050, comment imagine-t-on la médiathèque Georgette Milhau ?

En 2050...

Les moyens techniques sont au services des relations humaines.

« La médiathèque est encore plus belle : plus de choix (livres géants), plus de public (tous les habitants), des manifestations culturelles. »

« Il n'y a plus de médiathèque : tout le monde est sur tablettes et smartphones, joue, lit, se cultive à partir des applications internet. Il n'y a plus de lieux de rencontre et plus de services public. » (15 ans)

« Il y aura un accès internet efficace qui permet l'utilisation des tablettes et applications de la Médiathèque Départementale (MD). »

« Ce sera un musée du livre. » (résistance)

« Les locaux seront 3 fois plus grands. »

« Il y aura plusieurs postes d'accès à internet. »

« Il y aura un accès au catalogue de la MD Pierresvives direct, sans passer par la bibliothécaire. »

« Télé-cinéma avec programmation ciné-club. »

« Ce sera un lieu avec des livres. »

« Un « salon » confortable avec des jeux, des sports, un espace de « fabrique » essentiellement lieu de rencontre, de jeux et d'échange. »

« La population sera multipliée par 10, beaucoup de gens seront en télé-travail. La médiathèque sera un lieu de rencontre avec beaucoup de bénévoles. On pourra y boire, manger et s'amuser. »

« La médiathèque sera un espace partagé par des artisans, artistes, agriculteurs, etc se qui permettra une ouverture quasi constante. On pourra y boire et y manger. »

« La médiathèque sera ouverte, on pourra y venir quand on veut. Les livres seront livrés à domicile par drones. »

« Il y aura des jeux vidéo et on pourra faire des formations (mooc). »

A partir de ces idées, il s'est dégagé les axes de réflexion suivants :

Les horaires d'ouverture plus étendus et mieux adaptés (soirée, week-end) et pérenniser l'emploi du bibliothécaire.

Les animations : adaptées, thématiques (cycles) – établissement d'un programme culturel.

Les relais dans les hameaux : boîtes à livres, navettes.

La visibilité de la médiathèque comme lieu central de communication entre la mairie, les habitants, les autres institutions, les associations (FB, TW, bulletin municipal, news-letter, agenda culturel, utilisation des espaces partagés comme la salle des fêtes. Outil de communication et lieu inter-associatif.

Les collections : politique documentaire

Les bénévoles : animateurs, organisateurs, implication, référents dans les hameaux.

Redéfinir les tarifs : vacancier, gratuité,

Lieu de convivialité délocalisable : pour les scolaires, pour échanger des idées, lieu d'inclusion par des personnes ressource

Lieu autre que culturel : maison des associations

Après un vote prenant en compte les coups de cœur et le caractère innovant des idées, nous avons choisi à la majorité de réfléchir :

1 – A redéfinir la médiathèque en tant que « tiers-lieu »

2 – A créer des relais entre les hameaux.

Réflexions menée par 2 groupes.

Le tiers-lieu *sous entend un lieu partagé et pas seulement culturel autre que le lieu de travail et le lieu d'habitation.*

Groupe A

Le tiers-lieu est un projet évolutif. Il faut libérer nos esprits pour ouvrir les murs et les actions.

Il faut faire émerger des projets pas seulement émanant de la mairie ou du lieu culturel « bibliothèque ».

Il faut rechercher des moyens pour mettre en place les projets.

Nous devons faire l'inventaire de tous les lieux sur la commune où il est possible de faire des choses communes.

Il est possible de faire un accueil des scolaires différent et ailleurs.

Il est possible de fermer la terrasse de la médiathèque.

On peut déménager la médiathèque à la mairie (mutualisation des moyens techniques et humains).

On peut créer un espace « véranda » devant la médiathèque.

On peut envisager l'emploi d'un service civique pour animer le lieu (formation, informatique, accès internet, mise à disposition d'un ordinateur, conseils administratifs, etc)

Groupe B

Que tous les habitants accède à ce service public dans un esprit d'écoute, de solidarité et faire du lien.

Ceci implique un réaménagement de la médiathèque : vider le local pour le rendre vivable, confortable (café, thé, etc). On peut envisager des rencontres et des animations chez l'habitant.

Il faut trouver des annexes parce que le local est trop petit.

On peut envisager un tiers-lieu ambulant par exemple une caravane, un minibus.

Les moyens humains étant importants il faut étoffer l'équipe de bénévoles (création d'une charte, valoriser de leur travail et faire attention à l'essoufflement de l'équipe).

Il faut trouver des référents dans les hameaux.

Il faut impliquer les associations et des personnes ressources. Mutualiser les ressources humaines.

Les relais dans les hameaux permettront l'accès à la médiathèque (tiers-lieu) à tous les habitants de la commune.

Groupe A

Commencer par l'installation de boîtes à livres (à idées, etc) disponibles H24 dans chaque hameaux. Ces « boîtes » seront alimentées par les habitants. Elles seront « personnalisées » à l'image du hameau et fabriquées par les habitants ou/avec agents techniques.

Il faut identifier les ressources : référents, bénévoles,

Le relais permettra de faciliter la réciprocity des échanges entre le village et les hameaux et entre les hameaux. Il favorisera la communication et l'élaboration d'animations adaptées

Groupe B

Le relais est identifié par un dépôt de livre libre d'accès (hors collections MD) qui peut également servir de boîte à idées, suggestions. On peut également envisager un dépôt de livres régulièrement échangé chez un habitant-référent.

Le référent :

- suit les emprunts de livres prêtés par la médiathèque
- transmet les informations de la médiathèque
- veille à l'état de la boîte à livres
- coordonne du co-voiturage culturel
- possibilité d'avoir le statut de bénévole à la médiathèque seulement pour être référent dans son hameau.
-

Les étapes d'installation :

- identifier le besoin ou pas ?
- Chercher des référents
- organiser le relais : qui fait les boîtes ? Prévoir la signalétique et chercher des lieux d'installation.

Après la journée de réflexion qui s'est avérée conviviale et constructive nous avons décidé d'avancer dans la création du tiers-lieu et des relais. Nous nous retrouverons le lundi 5 octobre à la médiathèque à partir de 9 h30 pour définir notre plan **d'action**.

Prochaine réunion de la commission culture et médiathèque

Lundi 5 octobre 2020 à 9h30 à la médiathèque Georgette Milhau.